Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 26

Artikel: L'einterrâ à Dzozon
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lée. A Bâle, le tremblement fut violent. On était au sermon, tout le monde en sortit effrayé.

1688. — Naples fut en partie renversé ; l'année fut marquée par des orages qui désolèrent tout aux environs de Lausanne, et depuis Grandson jusqu'à Neuchâtel.

Mai et Juin 1716. — Divers tremblements à Genève. — A Alger, il périt plus de 20,000 personnes.

Août 1728. — Berne est si fortement ébranlé qu'on entend sonner jusqu'à cinq fois la cloche du grand horloge.

(*Reproduction textuelle d'un mémoire de 1755.*)

L'einterrâ à Dzozon.

Quand l'est que lo villio Dzozon est moo, l'aviont coumandâ ti lè pareints dâo défrou po lo dzo dè l'einterrâ, que dévessâi étrè pè on deveindro, à ne n'hâora dè la véprâo. Lo menistrè fe assebin invitâ, coumeint dè justo, et l'alliront queri on bouli dè 15 livrès, kâ on ne pâo pas rein què mettrè dâo jambon et dâo sâocesson, po clliâo tire-bas ; faut on bocon dè tsai fraitse et dè la soupa âo bouillon. Lè fennès étiont gaillâ accouâitiès pè l'hoto po préparâ cé fricot, et quand lo momeint dè dressi la soupa approtsa, tot lo mondo étâi quie hormi lo menistrè. Mâ fâi coumeint la graisse dâo bouli n'est pas bouna quand l'est frâide, et que ne faillâi pas trâo quinquiernâ po sè mettrè à trablia âo bon momeint vu qu'on avâi dza écoumâ et rafonça du grand teimps, lo valet à Dzozon coumandà dè parti. Lè porteu saillont la biére, la mettont su lo branka, lè pareints sè mettont ein fila et traçont po lo cemetiro po sè dépatsi dè reveni bafrâ. Ein rareveint, sè trâovont justameint ein mêmo teimps que lo menistrè qu'étâi venu tot balameint ein sè recordeint sur son testameint po férè la priyire et qu'est tot ébayi dè lè vairè dza reveni. — Ah ! vo vouaquie, monsu lo menistrè, se lâi fâ lo valet à Dzozon, vo z'arrevâ tot justo ; n'ein vito étâ einterrâ lo pére ein vo z'atteindeint. Ora bailli-vo la peina d'eintrâ, se vo plié !

Glanures vaudoises.

Poudres. — Notre premier moulin à poudre fut établi dans le vallon du Flon, près de Lausanne ; et fut détruit par un incendie, heureusement sans explosion. On le remplaça par un autre moulin, construit sur un terrain situé sur les bords de la Venoge et que l'Etat a acheté de la commune d'Echandens. Après divers essais de fabrication, on parvint à donner à nos poudres un degré de force et de qualité qui les plaça au rang des plus estimées.

Le premier grand dépôt des poudres du Canton fut placé dans la tour d'Ouchy. Ce local ne tarda pas à devenir insuffisant, et n'offrait pas d'ailleurs, toutes les garanties de sûreté désirables. On transporta alors le dépôt dans la grande tour du château de Chillon. Puis de petits magasins furent ensuite établis sur divers points du Canton pour les besoins de la consommation journalière.

* * *

Poids et mesures. — Il fut un temps où, dans le canton de Vaud, il existait 9 livres différentes pour peser, 31 pots ou mesures pour les liquides, 24 quarterons pour les grains, et 19 aunes pour les étoffes. Tel était le système sous lequel nos pères ont vieilli, et sous lequel nous avons vécu jusqu'au 27 mai 1822.

Cet état de choses était du reste celui de toute la Suisse. Le Gouvernement helvétique, et la Diète qui lui succéda en 1803, songèrent à en sortir et à suivre l'exemple de la République française.

Pendant plusieurs années, cet objet fut traité en Diète, mais la divergence d'opinions fut telle que toutes les tentatives échouèrent et que l'obstacle fut déclaré insurmontable.

Le gouvernement Vaudois, dont la députation avait toujours insisté pour l'adoption de l'uniformité, crut pouvoir s'isoler à cet égard de ses confédérés. Après s'être entouré de toutes les lumières qu'il put réunir, il présenta au Grand Conseil, dans sa session de Mai 1822, un projet qui tendait à remplacer par un système unique l'amas incohérent des poids et mesures en usage parmi nous.

La base qui avait été adoptée reposait, comme dans le système français, sur une mesure immuable prise dans la nature. L'unité fondamentale des poids et mesures fut le pied, égal aux $^3/_{10}$ de la dix millionnième partie du $^1/_4$ du méridien terrestre, c'est-à-dire 3 décimètres.

Après une vive discussion dans le sein du Grand Conseil, où des objections de tout genre furent soulevées, le projet fut accepté, et le succès dépassa toutes les espérances. Chacun renonça à son aune, à sa livre, et fit, avec empressement, l'apprentissage du nouveau système.

Bassiner.

Il y a bien des gens qui, dans le langage familier, emploient le verbe *bassiner*, qui signifie ennuyer par des instances réitérées. D'où vient donc ce néologisme ?

On raconte, à Genève, qu'un atelier d'horlogerie de cette ville était fréquenté autrefois par un monsieur qui venait dire tous les jours où en étaient les travaux d'un bassin qu'il faisait construire dans sa propriété. Il ne parlait pas d'autre chose, et s'en allait heureux quand il avait tout dit sur son cher bassin. Cela dura aussi longtemps que la construction, qui marchait du reste fort lentement. Pour les ouvriers de l'horlogerie, ce visiteur, aussi ennuyeux qu'assidu, fut bientôt un *bassin*, qualification qui donna immédiatement naissance, comme on le pense bien, à *bassiner*.

Arrosement des plantes en vases. — Dans ce mois où les fleurs sourient sur toutes les fenêtres et égaient la demeure du pauvre aussi bien que celle du riche, quelques conseils sur les soins à leur donner feront sans doute plaisir à nos lectrices. — Les arrosements doivent être aug-